



**Extrait du registre des délibérations
du comité syndical
Séance du 7 juin 2022
Délibération n° C2022-038
Adhésion à l'association ECOTER**

Nombre de délégués en exercice : 69
Nombre de délégués présents : 42
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de votants : 48

Le sept juin deux mille vingt-deux à dix heures, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Finistère, convoqué le 31 mai 2022, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin), Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEK (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP SIZUN :** Remy LE COZ (Plouhinec), René SOUBEN (Mahalon) - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern), Jean-Michel LEZENVEN (Argol) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plouneour-Brignogan-Plages), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau) - **Secteur de MORLAIX :** François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Alban LE ROUX (Carantec) - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - **Secteur de QUIMPER :** Laure CAMARO (Fouesnant), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec) - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Jean-Louis BUANNIC, suppléant de Ronan CREDOU (communauté de commune du pays Bigouden sud)

Excusés : Patrick TANGUY (Le Juch), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Xavier BOREL (Le Faou), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Nathalie BERNARD (Plougasnou), Gilles CREACH (Taule), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Jean-Louis BLOT (Névez), Patrick GLOUANNEC (Pont-Aven), Jacques RANNOU (Rosporden), Gilbert MIOSSEC (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau), Ronan CREDOU (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY,

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Adhésion à l'association ECOTER

Délibération N° C2022-038

Le Président présente l'association Ecoter-France et territoire numériques.

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques, Association loi 1901, a pour objectif d'accompagner les collectivités dans leurs transformations, échanger sur les usagers et les services aux citoyens, mettre en place une veille adaptée et efficace aux projets de transformation des collectivités, peser sur les décisions politiques et administratives pour les territoires, diffuser les informations les plus fiables dans un secteur innovant, former les élus, les cadres territoriaux et les acteurs d'entreprises.

Le tarif d'adhésion pour l'année 2022 est de 2 670 € TTC.

Le Président propose au comité syndical l'adhésion du SDEF à l'association Mission Ecoter-France et territoires numériques.

Le comité après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion à l'association Mission Ecoter-France et territoires numériques.

**Pour extrait conforme au registre
Antoine COROLLEUR, Président du SDEF**